

Le Doctorat Sciences de l'information et de la communication

Mis à jour le 2 mars 2017

Centré sur la réalisation d'une thèse (d'une durée d'au moins 3 ans) le doctorat est directement situé dans le cadre de l'école doctorale de l'université.

Le GRESEC est reconnu par le ministère de la recherche et de la technologie (Mission scientifique Sciences de l'Information et de la Communication et de la formation doctorale qui lui fait suite pour en faire l'École Doctorale lettres et sciences humaines (ED n° 50) de l'université Stendhal-Grenoble 3, donc

La formation doctorale accueille des étudiants ayant préparé leur Master recherche dans l'UFR de Sciences de l'Information et de la Communication et de la formation doctorale des établissements. En général, au moins 50 doctorants poursuivent chaque année la préparation de leur thèse (allocation de recherche, convention de recherche, bourse du pays d'origine, etc.)

Au total, depuis sa création, la formation doctorale est à l'origine de la soutenance de près de 120 thèses par année. En 1990, 7 à 8 thèses sont soutenues annuellement, auxquelles il convient d'ajouter 2 habilitations à diriger au plan national et international.

Dans le domaine des Sciences de l'information et de la communication, il est l'une des deux ou trois formations reconnues.

[Candidature et démarche pour un doctorat au Gresec](#)

[Présentation du doctorat à l'université Grenoble Alpes](#)

INFO+

[L'école doctorale LLSH](#)

